



ARRETE ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE

Le Maire de LABOURSE,
Vu le code général de la fonction publique ;
Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;
Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité ;
Vu la délibération n°16 en date du 13 avril 2017 portant détermination des ratios promus/promouvables après avis du comité social territorial en date du 6 avril 2017 ;
Vu l'arrêté portant établissement des Lignes Directrices de Gestion en date du 30 décembre 2020 après avis du comité social territorial en date du 18 décembre 2020 ;

ARRETE

Article 1^{er}

Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2024 est établi comme suit :

Avancement au grade de : Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
DUCOIN Maïté	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1 ^{er} novembre 2024

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
2	-	2

** ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement*

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	-	1

Avancement au grade de : Adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
HERNOUT Marcelle	Adjoint technique	1 ^{er} novembre 2024
GUEANT Véronique	Adjoint technique	1 ^{er} novembre 2024
LEFEBVRE Angélique	Adjoint technique	1 ^{er} novembre 2024
BOULANGER Valéry	Adjoint technique	1 ^{er} novembre 2024
LEBOUCQ Laura	Adjoint technique	1 ^{er} novembre 2024

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
5	-	5

** ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement*

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
5	-	5

Avancement au grade de : Adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
BLANQUART Jérôme	Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	1 ^{er} novembre 2024

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	1	-

** ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement*

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	1	-

Avancement au grade de : Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
MARCHE Sandrine	Adjoint territorial d'animation	1 ^{er} novembre 2024
CARLU Séverine	Adjoint territorial d'animation	1 ^{er} novembre 2024
BUKOVAC Julie	Adjoint territorial d'animation	1 ^{er} novembre 2024
ANDRZEJCZAK Emmanuelle	Adjoint territorial d'animation	1 ^{er} novembre 2024

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
4	-	4

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
4	-	4

Avancement au grade de : Atsem principal de 1^{ère} classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
TRINEL Lauriane	Atsem principal de 2 ^{ème} classe	1 ^{er} novembre 2024
DEVAUCHELLE Nathalie	Atsem principal de 2 ^{ème} classe	1 ^{er} novembre 2024

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
2	-	2

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
2	-	2

Avancement au grade de : Puéricultrice hors classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
LHERBIEZ Mélodie	Puéricultrice	1 ^{er} novembre 2024

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	-	1

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	-	1

Avancement au grade de : Garde champêtre chef principal

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
MARECHAL Olivier	Garde champêtre chef	1 ^{er} novembre 2024

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	1	-

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	1	-

Article 2

Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion du Pas-de-Calais qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article L522-26 du code général de la fonction publique.

Article 3

Le présent tableau d'avancement sera transmis au comptable de la collectivité.

Fait à Labourse, le 8 octobre 2024

Le Maire,



Philippe SCAILLIEREZ

Le Maire :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Publié le